

Communiqué de presse

La Safer Grand Est, la Chambre d'Agriculture des Vosges et l'ONF Grand-Est inaugurent le 1er bâtiment certifié PEFC, un projet inédit en France

Pour la première fois en France, un bâtiment biosourcé et certifié PEFC, sera inauguré le 10 septembre 2021 à Épinal dans l'Est de la France. Un projet exemplaire en matière de développement durable.

Paris, le 31 août 2021 - Mené conjointement par la Safer Grand Est, l'ONF Grand-Est et la Chambre d'Agriculture des Vosges, le projet de construction en bois - et faisant l'objet d'une certification de projet PEFC - d'un nouveau siège rassemblant sous le même toit l'agence Vosges ouest de l'ONF Grand-Est, la Safer Grand Est et la Chambre d'Agriculture des Vosges est une première en France.



Une démarche environnementale exemplaire

Inscrit dans une démarche d'éco-conception et de valorisation de l'ensemble de la filière bois locale, ce nouveau bâtiment en bois relève le défi d'une construction certifiée PEFC, locale et écologique. Des réflexions architecturales jusqu'à l'ameublement intérieur, l'intégralité du bâtiment a été pensée pour valoriser les ressources naturelles disponibles localement et faire figure d'exemple pour le secteur dans son ensemble. Résultat du travail du maître d'œuvre vosgien Jean-Luc Gérard Architecte, cette construction de près de 3000m², réalisée et meublée à 75% en bois issu de forêts domaniales vosgiennes et certifiées PEFC pour leur

gestion durable, comprend également 5 murs végétalisés et bientôt des panneaux photovoltaïques.

“Ce bâtiment se veut éco-responsable à tout point de vue. Par exemple, 100 % de l'eau de toiture sera récupérée et le bâtiment sera connecté au réseau de chaleur urbain de la Colombière, qui utilise le bois-énergie comme combustible. À l'extérieur, il y aura également un aménagement qui reflète nos activités... L'idée était de disposer d'un bâtiment à énergie positive et à faible bilan carbone qui nous ressemble, avec du bois français prélevé en forêts publiques et transformé par nos entreprises vosgiennes” explique **Denis Dagneaux, directeur de l'agence Vosges ouest de l'ONF Grand Est** à Épinal.

Pour répondre à cet objectif d'exemplarité, l'ONF, la Chambre d'Agriculture et la Safer ont choisi la certification PEFC pour assurer une traçabilité complète de la matière première, du propriétaire forestier jusqu'au menuisier qui a posé le parquet, et garantir que le bâtiment est construit avec du bois issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

Premier à recevoir la certification de projet PEFC en France, ce bâtiment symbolise l'ambition partagée de toute la chaîne de construction du bâtiment de valoriser la gestion durable qui prend en compte à la fois les dimensions environnementales, sociétales et économiques et de la forêt.

“La certification de projet PEFC atteste de l'utilisation de bois certifié PEFC pour tout ou partie d'une construction ou d'une rénovation. Elle garantit que toutes les parties impliquées dans la réalisation d'un projet de construction en bois ont mis en application les principes de traçabilité du bois de la chaîne de contrôle PEFC. La certification PEFC sur cette construction permet donc de garantir la mobilisation de matériaux bois issus de forêts gérées durablement et de sources contrôlées” explique **François Godinot, Président de PEFC Grand Est**

Pour permettre aux visiteurs et résidents de remonter les étapes de cette chaîne de traçabilité PEFC, des bûcherons en forêt aux menuisiers, en passant par les scieurs, des flashcodes seront disposés sur chacune des poutres du bâtiment,

Un projet de territoire qui a mobilisé l'ensemble de la filière locale

90% des entreprises retenues dans le cadre du marché public sont originaires du pôle d'excellence rural Vosgien. Ainsi, c'est toute la filière locale du bois qui a été mobilisée à chaque étape de la conception pour mener à bien ce projet.

Le mobilier en bois et l'aménagement du bâtiment ont par exemple été conçus et réalisés entre autres par des étudiants de l'ENSTIB, l'école des ingénieurs du bois d'Epinal, des apprentis du CFA d'Arches, de l'AFPIA de Liffol-le-Grand et de l'école de Roville aux Chênes. Plus largement, les scieries, l'ONF, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Safer et la communauté d'agglomération d'Epinal ont travaillé ensemble pour la réussite de ce projet profondément territorial, afin d'en faire un exemple pour toute la filière.

“De la production en forêt, jusqu'à l'utilisation en chaufferie du bois-énergie, en passant par les usines de transformation, les architectes et les charpentiers, la filière bois Vosgienne est un véritable moteur économique dans le département. A l'image des circuits courts en agriculture, ce projet est une très belle illustration du savoir-faire d'une filière locale qui mérite

d'être mise en avant.” **Jérôme Mathieu, Président de la Chambre d'agriculture des Vosges.**

Fort de ce succès, ce nouveau siège a vocation à inciter d'autres maîtres d'ouvrages en France à construire des bâtiments en bois en faisant appel aux circuits courts, et notamment au bois de la région Grand Est, deuxième région forestière de France.

« *Depuis trois ans, nous avons créé un pôle forestier et développons de nombreuses actions autour de la forêt. La proximité avec l'ONF au sein de ce bâtiment est donc un véritable atout* » explique **Thierry Bussy, Président de la Safer Grand Est**. La volonté de la Safer Grand Est est de s'inscrire dans une démarche globale d'accession à la propriété pour ses agences départementales. « *C'est le cas pour notre siège social qui a investi des locaux à Witry-lès-Reims, en périphérie de Reims, en mai dernier. Notre équipe haut-marnaise s'est quant à elle tout récemment installée dans les nouveaux locaux de la Maison de l'Agriculture de Chaumont. Enfin en novembre prochain, les collaborateurs de l'Aube emménageront dans un bâtiment neuf situé en face de la gare de Troyes* » ajoute **Thierry Bussy**

A propos de la Safer Grand Est

Depuis 2017, les Safer Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace ont fusionné pour devenir l'opérateur foncier unique en région Grand Est, comptant près de 85 salariés. Le siège social de la Safer Grand Est se situe à Witry-lès-Reims dans la Marne. Le service foncier d'Epinal héberge quant à lui l'équipe du département des Vosges. Chargées de missions d'intérêt général, les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural poursuivent quatre missions : dynamiser l'agriculture et les espaces forestiers en favorisant notamment l'installation des jeunes, accompagner le développement de l'économie locale, protéger l'environnement et les ressources naturelles, et assurer la transparence des marchés fonciers ruraux.

A propos de la Chambre d'Agriculture des Vosges

La Chambre d'Agriculture est un établissement public professionnel créé par la loi pour défendre l'intérêt général agricole. Au-delà de sa mission d'intérêt général, elle propose une offre de conseil global et expérimenté du point de vue technique, économique, juridique, réglementaire et humain. Grâce à ses 3 pôles territoriaux à l'Est, à l'Ouest et au Centre du département et ses 75 salariés, la Chambre d'Agriculture des Vosges met à la disposition de tous les agriculteurs, des collectivités et des propriétaires forestiers un réseau d'expertises et de conseils au cœur de leurs préoccupations.

A propos de l'ONF Grand-Est

L'ONF Grand-Est assure la gestion des forêts publiques qui représentent 20% de la surface du territoire régional et 60% des massifs forestiers qui y sont implantés. Ceux-ci sont composés majoritairement d'essences feuillues (2/3 des volumes de bois sur pied), les résineux étant principalement localisés sur la montagne vosgienne. Ces forêts, parmi les plus productives de France, contribuent à alimenter la filière bois qui représente 3% des emplois de la région. Cependant, l'ONF veille à ce que la récolte du bois s'inscrive bien dans le respect des multiples fonctions de ces milieux naturels et dans la perspective de leur gestion durable. Au-delà de la simple production d'une ressource, ce travail s'accompagne d'une volonté affirmée de participer à la structuration de la filière bois locale dans un projet de territoire partagé, respectueux des espaces forestiers publics et des attentes sociétales qui y sont attachées : produire, accueillir et protéger.

À propos de PEFC

Créée en 1999 dans le sillage des grandes conférences environnementales, PEFC est une organisation internationale dont la vocation est de préserver les forêts et de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'Homme aujourd'hui et pour l'avenir.

Présent dans 55 pays à travers le monde, PEFC rassemble autour d'une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt et favorise l'équilibre entre ses dimensions environnementales, sociétales et économiques, grâce à des garanties de pratiques durables et à l'implication de 71 000 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.

Contacts presse - PEFC France

Barbara LANNE - barbara.lanne@insign.fr - 06 60 03 77 14

Marianne CRUCIANI - marianne.cruciani@insign.fr - 06 63 80 68 16